

FICHE D'INFORMATION : LA SÉCURITÉ CITOYENNE

Programme des Nations Unies pour le développement

PRÉVENTION DES CRISES ET RELÈVEMENT



Au service
des peuples
et des nations

Plus d'un milliard et demi de gens de par le monde vivent dans des pays affectés par la violence, les conflits ou une forte criminalité et plus de 526 000 personnes meurent chaque année de mort violente, soit un peu plus d'une personne par minute.

Si des facteurs variés ont fait basculer de nombreux pays développés dans la violence et le crime au cours des dernières décennies, ce n'est pas une tendance universelle. Beaucoup de pays en développement font cependant face à une montée alarmante de la violence et du crime qui sape les fondements mêmes de la démocratie et qui impose d'immenses coûts sociaux, culturels et économiques à des sociétés qui ne sont guère en mesure de les subir.

Dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, par exemple, les institutions de la justice et de la sécurité sont en situation de crise. Le manque de sécurité est devenu l'un des problèmes de développement les plus graves auxquels sont confrontés les gens ordinaires.

Les moteurs de la violence et de l'insécurité sont aussi divers que complexes, mais comprennent souvent les suivantes:

- Un passé récent marqué par la violence ou des conflits;
- Des contraintes intérieures, telles qu'un chômage élevé chez les jeunes, des inégalités de revenu qui se creusent et l'impression d'injustice;
- Des contraintes extérieures, telles que la disponibilité d'armes à feu illicites, les déplacements de population, la montée de la criminalité organisée, la présence de réseaux de narcotraffic ou les affrontements de groupes criminels pour s'assurer le contrôle de territoires;
- Un développement urbain rapide ou mal planifié et la pauvreté urbaine;
- Des tensions latentes ou des conflits entre différents groupes ethniques, religieux ou politiques ou résultant de l'inégalité et d'une allocation injuste des ressources;
- Une culture de l'impunité, des institutions de sécurité ne rendant de comptes à personne, la corruption ou la faiblesse de l'Etat de droit;
- L'effondrement de la gouvernance et la faiblesse d'institutions telles que celles de la police, de l'appareil judiciaire et des services de sécurité, qui sont alors incapables de faire face à ces tensions ou de les prévenir.

Outre les souffrances humaines qu'elles infligent, la criminalité et la violence ont des effets négatifs sur l'économie des pays en développement vulnérables, sapant la confiance des entreprises, imposant des coûts considérables et causant parfois des pertes de compétences du fait de migrations massives.

Par ailleurs, la lutte contre la criminalité et la violence par des mesures de sécurité et de police renforcées détourne des ressources d'autres secteurs d'une importance primordiale pour le développement, tels que ceux de la santé et de l'éducation.

QU'EST-CE QUE LA SÉCURITÉ CITOYENNE ?

La sécurité citoyenne est le résultat d'un processus d'établissement, de renforcement et de protection de l'ordre civil démocratique pour éliminer les menaces de violence contre la population et permettre une coexistence pacifique des groupes en présence. Elle implique une protection efficace des droits fondamentaux de la personne, et notamment du droit à la vie, de l'intégrité de la personne, de l'inviolabilité du domicile et de la liberté de mouvement.

La sécurité citoyenne ne consiste pas en une simple réduction de la criminalité mais en une stratégie globale et plurisectorielle visant à améliorer la qualité de vie de la population, à entreprendre une action communautaire de prévention de la criminalité, à assurer l'accès à un système de justice efficace et à une éducation fondée sur les valeurs, et à instaurer le respect de la loi et la tolérance.

La sécurité citoyenne est une composante fondamentale de la sécurité humaine.

DÉMARCHE DU PNUD

La violence, étant donné la complexité de ses causes, ne peut plus être gérée par des interventions ponctuelles distinctes (telles que le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme du secteur de la sécurité, le contrôle des armes légères et la prévention des conflits). La démarche du PNUD dans le domaine de la sécurité citoyenne et communautaire vise à s'attaquer à l'ensemble des causes potentielles de la criminalité et de la violence.

Cette approche polyvalente aide les pays à appliquer des mesures intégrées de prévention de la violence et de lutte contre la criminalité, en ciblant une large gamme de problèmes tels que le manque de cohésion sociale, l'impunité, le narcotraffic, la prolifération des armes à feu illicites, la traite des personnes et la migration.

Le PNUD situe également son action à tous les niveaux de la gouvernance, en appuyant l'élaboration de politiques nationales, en renforçant les institutions locales et nationales, en aidant les pouvoirs publics à mieux coordonner la sécurité, en accroissant les capacités de la police à prévenir la violence et en dispensant des formations aux juges et aux personnels judiciaires.

Élément important, le PNUD œuvre avec les communautés pour comprendre leur point de vue sur la problématique de la sécurité et il agit concrètement en conséquence, par exemple en établissant des zones sans armes, en proposant aux jeunes des activités pour les tirer de la rue, en améliorant la situation de l'emploi ou simplement en réparant les lampadaires sur la voie publique pour réduire la violence.

DÉMARCHE DU PNUD

- Le risque d'être victime de meurtre est plus de 100 fois plus grand au Honduras que dans certains pays développés;
- Depuis 1999, les taux d'homicide ont doublé dans certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et ils sont à présent presque aussi élevés que les taux de mortalité maternelle;
- Le nombre de morts violentes au Pakistan est passé d'environ 10 500 en 2004 à plus de 24 500 en 2009
- Si la tendance générale est à l'accroissement de la violence dans certains pays en développement, d'autres pays ont connu une réduction marquée des décès violents au cours de la dernière décennie. Le Burundi, l'Irak et le Népal sont trois pays où la stabilisation de la situation politique et l'accroissement de la sécurité citoyenne qui en est résulté ont réduit le nombre de tels décès.

LE PNUD EN ACTION

Au **Salvador**, le PNUD a apporté son soutien pour améliorer la réponse de la police et mettre en place des zones sans armes. Ces mesures ont contribué à réduire le taux de criminalité de plus de 41 % dans 27 municipalités en 2012.

Les programmes du PNUD au **Libéria** visant à réduire la violence armée, à contrôler les armes légères et de petit calibre et à réformer le secteur de la sécurité ont aidé les pouvoirs publics à accroître la sécurité au niveau communautaire et à se doter de moyens d'analyser, de comprendre et de surveiller les tendances en matière de violence. Plus de 4 000 munitions et autres engins non explosés ont été recueillis et détruits, ce qui a accru la sécurité communautaire.

Au **Nicaragua**, la sécurité du public a bénéficié des conseils et de l'aide fournis par le PNUD à la police. Des mesures telles que la mise en place de systèmes de renouvellement des permis de port d'arme ont contribué en 2012 à une réduction de près de 5 % des crimes et des homicides commis avec des armes à feu.



Trou de balle dans une vitre d'un bureau de la sécurité de district de Kaabong, dans le nord-est de l'Ouganda, rappel du passé récent anarchique et violent de la région. Photo de Khristopher Carlson/IRIN

Au **Soudan du Sud**, le PNUD a aidé des communautés à instaurer des contrôles des armes à feu et a appuyé le gouvernement en établissant 54 nouveaux postes de police dans des zones marquées par des niveaux élevés de criminalité et de violence. Il en est résulté une amélioration de la sécurité et une réduction des conflits causés par les vols de bétail; de nouveaux bâtiments résidentiels et commerciaux sont en construction, les populations déplacées reviennent dans certaines régions et le niveau général de la violence a diminué.

En **Somalie**, la justice et la sécurité ont été renforcées ces dernières années, grâce aux initiatives du PNUD en matière de formation des personnels de la justice visant à améliorer les processus judiciaires, en particulier dans les cas de violence sexuelle et sexiste. Le PNUD a également contribué à renforcer les mécanismes de sécurité et de protection pour les communautés, par exemple en formant plus de 14 000 officiers de police, en établissant des centres d'orientation pour les victimes de violence sexuelle, en nommant des femmes aux postes de procureur et en soutenant la justice transitionnelle pour remédier aux violations du passé.

Pour de plus amples informations, s'adresser au Bureau de la prévention des crises et du relèvement
PNUD
One United Nations Plaza
New York, NY, 10017 USA
www.undp.org/cpr



*Au service
des peuples
et des nations*

Février 2013